



Résidences de création – Appel à projets

Le Gesù – Centre de créativité est à la recherche d’artistes en arts de la scène (musique, théâtre, danse, chanson, conte, slam, etc.) pour une résidence de création à l’hiver 2024 !

Le Gesù – Centre de créativité

Joueur professionnel reconnu dans le domaine de la diffusion des arts au Québec, le Gesù - Centre de créativité est un organisme culturel à but non lucratif dont le **mandat est, à travers ses activités de diffusion, d’offrir au public et aux artistes des expériences qui inspirent et fascinent; provoquent la rencontre et le dialogue, dans le but de favoriser l’expression et l’accessibilité à l’art**. Son offre pluridisciplinaire allie arts de la scène, arts visuels et arts littéraires.

La résidence

Les artistes sélectionné-e-s auront accès gratuitement à l’Espace Custeau du Gesù – Centre de créativité pour une résidence sèche. Ils-elles seront accueilli-e-s durant une à deux semaines entre les mois de février et mai 2024.

Contenu des dossiers de présentation

Envoyer un seul document PDF d’un maximum de 10 pages regroupant :

- Un descriptif de la démarche artistique et du projet (500 mots maximum);
- Une lettre d’intention décrivant les objectifs souhaités pour la résidence en incluant les périodes de disponibilités (300 mots maximum);
- Une courte biographie des artistes collaborant au projet, s’il y a lieu;
- Un aperçu général des œuvres réalisées (images et/ou site web et/ou autres liens vidéos ou audios)
- Un curriculum vitae de la personne responsable du projet (incluant les coordonnées complètes : nom légal de l’artiste (ou du collectif), adresse du lieu de résidence ou de pratique, numéro de téléphone, courriel, site web ou compte Instagram ou Facebook, numéro de TPS et de TVQ (s’il y a lieu));

Les artistes retenus bénéficieront gratuitement des éléments suivants :

- Accès à l’Espace Custeau du lundi au vendredi de 10h à 18h;

- Résidence d'une durée de 5 à 10 jours selon les besoins du projet;
- Possibilité de laisser le matériel sur place pour la durée de la résidence;
- De la publicité sur le site du Gesù et ses différents réseaux sociaux.

Infos supplémentaires

- Il s'agit d'une résidence sans soutien technique, utilisation unique de l'espace ([plan de salle](#));
- La résidence devra avoir lieu entre les mois de février et mai 2024;
- Les artistes devront déposer un horaire de répétition et devront le respecter;
- Les artistes retenu·e·s ne reçoivent pas de cachet de la part du Gesù – Centre de créativité. S'il y a lieu, ils-elles doivent payer tous les frais associés au projet (cachets, transport, per diem, matériaux, etc.);
- En contrepartie, les artistes bénéficiant d'une résidence de création au Gesù – Centre de créativité s'engagent à en faire mention sur leurs outils de promotion du projet et leurs différentes plateformes.

Critères de sélection

Les propositions seront évaluées par un comité artistique sur la qualité et l'originalité dans son ensemble. Le comité tient compte des critères suivants :

- Intérêt de la démarche artistique et pertinence avec le projet proposé;
- Faisabilité du projet dans l'espace disponible, la concordance avec la disponibilité de l'espace et le professionnalisme;
- Nous sommes sensibles aux projets qui favorisent l'inclusion, l'équité et la diversité.

Pour soumettre votre demande, vous devez envoyer le tout à notre directrice art et développement Dominique B. Marier au art.developpement@legesu.com

Date limite pour soumettre un projet : 15 décembre 2023 à 17h